



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

COLLÈGE DE DROIT

2024/2025

Direction: Mme Cécile PÉRÈS Diplôme d'université (DU) - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ: Diplôme d'Université DURÉE DES ÉTUDES: 3 ans

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:

Formation initiale

► PRÉSENTATION

Un cursus d'excellence

L'université Paris-Panthéon-Assas est la première à avoir créé, en 2008, un Collège de droit. Le Collège de droit est une filière d'excellence sélective qui propose aux étudiants de suivre des enseignements venant s'ajouter au programme général de la licence.

Elle est destinée aux étudiants ayant une solide capacité de travail et une forte motivation. Le Collège de droit est un lieu d'initiatives pédagogiques.

Les enseignements de Diplôme d'Université du Collège de droit se déroulent sur 3 ans, chaque année étant constituée de deux semestres.

Les heures d'enseignements s'ajoutent au cursus de chacune des années de la licence droit.

La formation du Collège de droit poursuit trois objectifs qui se déclinent sur le mode de l'ouverture :

- ouverture aux autres sciences humaines et sociales dans un esprit pluridisciplinaire : économie, gestion, philosophie, sociologie, rhétorique, littérature ;
- ouverture aux droits étrangers et aux grands enjeux juridiques internationaux, à travers des enseignements dispensés, parfois en anglais, par des professeurs de droit étrangers venant d'horizons juridiques très divers (Droits de common law, Europe continentale, Asie, Amérique du Sud, etc.) et des cours d'anglais juridique ;
- ouverture aux techniques argumentatives, favorisant le développement de l'esprit critique, l'art de la contradiction et le travail collectif.

Ainsi s'explique l'architecture du Collège de droit en trois filières : fondements du droit, économie-gestion et internationale auxquelles viennent s'ajouter des enseignements communs.

À l'issue de la première année, les étudiants devront opter pour une des trois spécialisations.

Ils pousuivront le diplôme dans la spécialisation choisie en 2e et 3e année.

La formation du Collège de droit donne lieu à la délivrance d'un Diplôme d'université (DU) qui permet de larges débouchés.

Elle facilite la préparation à des concours, l'entrée dans des Masters demandés et la recherche de stages.





FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Les étudiants du Collège de droit ont vocation à poursuivre leur formation en master 1 et master 2 au sein de l'École de droit.

Nous formons ainsi des juristes qui ne sont pas seulement des excellents techniciens du droit mais qui sont aussi en mesure de contribuer aux divers grands enjeux du monde juridique contemporain.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE: Bac

► PROFIL RECOMMANDÉ

Coût de la formation

Coût annuel de la formation du Collège de droit : 298 euros, en plus du droit de 170 euros qui s'applique à la licence.

Capacités d'accueil: 75

Information à l'attention des candidats en première année du Collège de droit À la suite d'un dysfonctionnement technique affectant le système de messagerie, les candidats non retenus pour la suite des épreuves de sélection n'ont pas encore reçu le courrier qui les en informe.

Ces courriers ont bien été adressés mais leur réception par leurs destinataires est retardée en raison de cette difficulté informatique.

Les candidats convoqués à l'épreuve écrite du 26 avril ont déjà reçu leur convocation. Nous regrettons sincèrement ces difficultés techniques indépendantes de notre volonté.

1 - Candidature en 1re année du Collège de droit

La Licence de droit-Collège de droit de l'Université Panthéon-Assas est un voeu spécifique sur Parcoursup et constitue un double diplôme.

Il s'agit d'un voeu distinct de la Licence en droit.

L'admission au titre du vœu Licence de droit-Collège de droit vaut admission non seulement dans le Collège de droit mais aussi nécessairement en Licence 1 de droit.

Les candidatures font l'objet d'un classement en fonction du niveau académique des candidats.

Les candidats retenus sont ensuite soumis à une épreuve écrite de sélection qui se déroule dans les locaux de l'université. Il n'y a pas d'épreuve à distance.

L'épreuve écrite vise à apprécier les capacités cognitives des candidats et leur culture générale.

Il n'y a pas de révisions particulières à effectuer.





FORMATIONS: DROIT • SCIENCES POLITIQUES ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

L'épreuve écrite prend la forme d'un questionnaire à choix multiples portant sur la logique, l'analyse, la connaissance des champs lexicaux, la culture générale (philosophie, littérature, histoire, géographie, économie, etc.).

Sa durée est de 1h à 2h.

Un entretien oral est organisé en complément.

Il se déroule après l'épreuve écrite.

L'entretien oral vise à apprécier la motivation, les aptitudes et la personnalité des candidats.

Candidatures 2024:

L'épreuve écrite aura lieu le vendredi 26 avril 2024 à 14h au centre Assas : Grand amphithéâtre.

Les candidats pré-sélectionnés qui auront justifié d'une domiciliation à l'étranger seront dispensés de l'épreuve écrite en présence du 26 avril. Celle-ci sera remplacée par un oral à distance via zoom qui aura lieu le **lundi 29 avril** (journée) ou mardi 30 avril (matin).

L'examen oral de sélection aura lieu dans les locaux de l'université le **Mardi 14 mai 2024** (heure et lieu précisés dans la convocation individuelle). Seuls les candidats individuellement convoqués pourront se rendre à l'entretien oral. Les candidats seront convoqués par la commission d'examen des voeux du diplôme Collège de droit-Licence de droit selon leur classement académique et leur résultat à l'épreuve écrite.

Les candidats justifiant d'un domicile à l'étranger ou d'un motif impérieux peuvent solliciter une épreuve orale aménagée qui se déroule à distance.

Pour en savoir plus sur les candidatures en première année du Collège de droit, consultez le [[{"fid":"67936","view_mode":"teaser","fields":{"format":"teaser"},"link_text":"Guide pratique du Collège de droit 20204","type":"media","field_deltas":{"2":{"format":"teaser"}},"attributes":{"class":"media-element file-teaser","data-delta":"2"}}]]

2 - Candidature en 2e année

Il est possible d'intégrer directement le Collège de droit en deuxième année.

Il n'y a pas d'accès direct en troisième année.

Peuvent candidater directement en deuxième année les étudiants ayant obtenu au moins 13/20 en L1 de droit à l'université Panthéon-Assas et 14/20 en L1 de droit dans une autre université.

Les candidats sur réorientation (par exemple après une CPGE) peuvent déposer leur candidature à l'accès direct en deuxième année (sous réserve d'avoir obtenu une équivalence au titre de la première année de Licence de droit).

Les dossiers de candidatures font l'objet d'un examen en fonction de leur niveau académique.

Les candidats retenus à l'issue de cette première sélection sont conviés à un entretien oral visant à évaluer leur motivation et leurs aptitudes.

Les candidatures sont ouvertes chaque année à l'issue des résultats de la première session de Licence 1.





FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Les résultats de la procédure d'accès direct en deuxième année du Collège de droit sont communiqués avant la fin juillet.

Les enseignements du Collège de droit en deuxième année et en troisième année se composent tout à la fois d'enseignements par filière et d'enseignements communs à tous les étudiants quelle que soit leur filière. Le choix de la filière de spécialité s'effectue à la rentrée.

- En savoir plus sur les enseignements de deuxième année
- En savoir plus sur les <u>enseignements de troisième année</u>
- Contacter la gestionnaire administrative du diplôme au sujet des candidatures en deuxième année

► ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Collège de droit correspond au parcours renforcé de la licence de droit qui se déroule sur trois ans : L1, L2, L3.

A l'issue de la première année, les étudiants choisissent une des trois spécialisations et peuvent également, s'ils le souhaitent, choisir un ou deux séminaires semestriels de spécialisation en option (obtentions de bonus).

► PROGRAMME

Première année

1 enseignement commun à tous les étudiants

• Grands enjeux stratégiques (24 h)

3 séminaires (81 h)

- Fondements du droit (27 h)
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (27 h)
- Économie-gestion (27 h)

Deuxième année

3 enseignements communs à tous les étudiants (48h)

- Grands enjeux juridictionnels, judiciaires et politiques (24h)
- Techniques de cassation (12h)
- Droit et culture (12h)

2 ateliers communs à tous les étudiants

- Projet collectif : « Techniques de négociation et Jeu d'affaires » (une journée)
- « Acteurs de la Justice » : visites et rencontres dans le cadre du partenariat avec l'Ordre des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

1 séminaire de spécialisation au choix parmi (40 h)

• Fondements du droit (40 h)





FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (40 h)
- Économie-gestion (40 h)

En deuxième année, les étudiants ont la possibilité de suivre en option un (1x20h) ou deux séminaires (2x20h) de spécialisation (en S1, S2 ou S1/S2). L'acceptation dans l'option ou les options est conditionnée à l'accord préalable des enseignants en charge de ces séminaires.

Troisième année

2 enseignements communs à tous les étudiants (44h)

- Grands enjeux du numérique (24 h)
- Rhétorique, l'art de la persuasion en droit (20 h) intégrant cours théorique (12h), conférence sur l'éloquence par un praticien du droit (2h) et des ateliers (6h) en vue de la préparation du concours de Plaidoyers de fin d'année

1 séminaire de spécialisation correspondant au choix de la 2e année parmi (40h) :

- Fondements du droit (40 h)
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (40 h)
- Économie-gestion (40 h)

Enseignement facultatif

• Préparation et session dédiées du TOEIC

Les étudiants ont la possibilité de suivre en option un (1x20h) ou deux séminaires (2x20h) de spécialisation (en S1, S2 ou S1/S2). L'acceptation dans l'option ou les options est conditionnée à l'accord préalable des enseignants en charge de ces séminaires.

► CONTACT

Directrice du Collège de droit : Pr. Cécile PERES

collegededroit@u-paris2.fr

Chargé de mission pédagogique : Grégoire LEMARCHAND-GHICA

 $\underline{gregoire.lemarchand\text{-}ghica@u\text{-}paris2.fr}$

Gestionnaire administrative : Mme Lalatiana Raphael

Bureau 615 - Université Paris-Panthéon-Assas

Tél.: + 33 (0)1 44 41 58 29

► PLUS D'INFORMATIONS

http://www.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/college-droit





FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► CANDIDATURES 1RE ANNÉE (2024-2025)

Les candidatures doivent être déposées sur Parcoursup.

Campagne Parcoursup 2024 - Information à l'attention des candidats 1re année du Collège de droit

Les convocations à l'épreuve écrite seront adressées par courriel lors de la **semaine du 22 avril 2024**. Les candidats qui ne seront pas convoqués à l'épreuve écrite recevront également un courriel.

L'épreuve écrite aura lieu le Vendredi 26 avril 2024 dans les locaux de l'université.

Un entretien oral sera organisé le Mardi 14 mai 2024 (heure et lieu précisés dans la convocation individuelle)

► CANDIDATURES 2E ANNÉE (2024-2025)

Dépôt des candidatures sur la plateforme emundus : du 3 juin au 27 juin 2024

Oraux de sélection: jeudi 11 juillet 2024 (à l'université ou, après autorisation exceptionnelle, à distance)

Résultats communiqués mi-juillet 2024